

En exercice: 58

Présents : 45

Votants: 49

Séance du 12 juin 2023

Le Douze Juin Deux Mille Vingt-Trois à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 6 juin 2023, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence

de M. Christophe LANGOUËT - Président

Étaient Présents:

ASTILLÉ TRIDON Fabrice, suppléant
ATHÉE MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire

BALLOTS CHAUVIN Maxime, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON GAUBERT Jean-Eudes, titulaire

BRAINS SUR LES MARCHES

CHÉRANCÉ

SORIEUX Vanessa, titulaire
VALLÉE Jacky, titulaire

CONGRIER TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires

COSMES COUËFFÉ Dominique, titulaire

COSSÉ LE VIVIEN LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice,

titulaires

COURBEVEILLE BANNIER Géraldine, titulaire

CRAON DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie,

PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires

CUILLÉ , DENAZÉ , ,

FONTAINE COUVERTE BASLÉ Jérôme, titulaire
GASTINES BERSON Christian, titulaire

LA BOISSIÈRE

LA CHAPELLE CRAONNAISE LECOT Gérard, titulaire

LA ROË

LA ROUAUDIÈRE

LA SELLE CRAONNAISE

LAUBRIÈRES

CHADELAUD Gaétan, titulaire

JULIOT Thierry, titulaire

JUGÉ Joseph, titulaires

BRÉHIN Colette, titulaire

LIVRÉ LA TOUCHE MÉZIERES Hervé, suppléant

MÉE

MÉRAL CHAMARET Richard, titulaire
NIAFLES GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX RESTIF Vincent, titulaire

QUELAINES ST GAULT LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires

RENAZÉ GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, titulaires

SENONNES BARBÉ Béatrice, titulaire
SIMPLÉ CLAVREUL Yannick, titulaire

ST AIGNAN S/ROË PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires

ST ERBLON

ST MARTIN DU LIMET

ST MICHEL DE LA ROË

GAUCHER Olivier, titulaire

BOURBON Aristide, titulaire

GILLES Pierrick, titulaire

ST POIX /

ST QUENTIN LES ANGES /
ST SATURNIN DU LIMET BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés: DEROUET Loïc (Astillé), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), DESHOMMES Catherine (Cuillé), GOHIER Odile (Denazé), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), CHANCEREL Philippe (Livré-la-Touche), BEUCHER Clément (St Poix), GUINEHEUX Dominique (St Quentin-les-Anges), PELLUAU Philippe (Renazé).

Étaient absents: DALIFARD Alexia (Ballots), HAMARD Benoît (Craon), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), BAHIER Alain (Mée), GARBE Pascale (Méral),

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Florence BÉZIER
Philippe CHANCEREL a donné pouvoir à Hervé MÉZIERES
Clément BEUCHER a donné pouvoir à Colette BRÉHIN
Dominique GUINEHEUX a donné pouvoir à Christophe LANGOUËT

<u>Secrétaire de Séance</u>: Élu M. Philippe GUIARD, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2023-06/79: RESSOURCES HUMAINES



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : 12 juin 2023

OBJET 2023-06/79: RESSOURCES HUMAINES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL: SUPPRESSION/CRÉATION DE 3 POSTES

Monsieur GUINEHEUX Dominique, Vice-président en charge de l'Aménagement du Territoire, des politiques Contractuelles et de l'Administration Générale, rappelle au Conseil Communautaire qu'un nouvel organigramme modifiant l'administration générale en secrétariat général a été validé. Il convient d'ajuster l'organisation de ce nouveau service.

Il est donc proposé de réorganiser le secrétariat général comme suit :

Intitulé poste	01/04/	Au 2023	01/07/	Au 2023	Cadre d'emplois	Modification
1 - Attaché-e de Direction		35		35	Attaché – Rédacteurs – Adjoints Administratifs	Non
2 - Agent d'accueil et secrétaire de l'administration générale		35		0	Adjoints Administratifs	Suppression
2 - Agent d'accueil et assistant- e administratif-tive		0		28	Adjoints Administratifs	Création
3 - Agent d'accueil		17,50		0	Adjoints Administratifs	Suppression
3 - Agent d'accueil et assistant- e administratif-tive		0 ,		35	Adjoints Administratifs	Création
4 - Agent d'accueil et assistant- e administratif-tive		35		35	Rédacteurs – Adjoints Administratifs	Non
5 - Agent d'accueil, secrétaire, assistant-e communication		15		0	Rédacteurs – Adjoints Administratifs	Suppression
6 – Agent d'accueil et assistant-e administrative-tif		0		4,5	Adjoint Administratif	Création
	ETP	3,93	ETP	3,93		

Dans cette hypothèse, il est proposé :

- De supprimer 3 postes « d'Agent d'accueil et secrétaire de l'administration générale » ;
- À compter du 1^{er} juillet 2023;
- Avec les temps de travail suivants : 17,50/35^{ème}, 35/35^{ème} et 15/35^{ème}
- Sur les cadres d'emploi des Rédacteurs Territoriaux et/ou des Adjoints Administratifs Territoriaux.
- De créer trois postes « d'Agent d'accueil et assistant-e administratif-tive » ;
- À compter du 1^{er} juillet 2023 ;
- Avec les temps de travail suivants : 28/35^{ème}, 35/35^{ème} et 4,5/35^{ème};
- Sur le cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Territoriaux.

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L. 332-14, Considérant l'inscription au budget 012, Considérant l'avis favorable du comité social territorial du 25 mai 2023.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré : A l'unanimité (49 votants),

- ➡ VALIDE la proposition supprimer trois postes « d'Agent d'accueil et secrétaire de l'administration générale », avec les temps de travail suivants: 17,50/35ème, 35/35ème et 15/35ème, sur les cadres d'emploi des Rédacteurs Territoriaux et/ou des Adjoints Administratifs Territoriaux, à compter du 1er juillet 2023.
- ➡ VALIDE la proposition de création d'un poste « d'Agent d'accueil et assistant-e administratif-tive », avec les temps de travail suivants : 28/35ème, 35/35ème et 4,50/35ème, sur le cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Territoriaux, à compter du 1er juillet 2023.
- AUTORISE le Président ou Vice-président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, Craon, le 23 Juin 2023

Pour extrait conforme, Le Président, **Christophe LANGOUËT**

Le Secrétaire de séance, Philippe GUIARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20230612-DELIB20230679-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2023 Affichage : 23/06/2023

Pour l'autorité compètente par délégation

